

2022



AUXILEA

formations aux métiers d'avenir

CATALOGUE FORMATIONS

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

SOMMAIRE

AUXILÉA

- **Présentation du centre de formation Auxiléa**

NOS PROGRAMMES DE FORMATION

- **Formations « Socle »**

- Entretien du cadre de vie
- Entretien du linge et repassage
- Equilibre alimentaire et aide aux repas
- Hygiène corporelle et aide à la toilette – niveau 1
- Posture Professionnelle dans la relation d'aide
- Vieillesse normale et pathologique
- Mobilisation / Transfert / TMS – Niveau 1
- Maladie d'Alzheimer et Parkinson

- **Formations «Expert »**

- Devenir tuteur
- Hygiène corporelle et aide à la toilette – niveau 2
- Pratique Culinaire
- La maladie d'Alzheimer
- Mobilisation / Transfert / TMS – Niveau 2

- **Qualité de vie au travail – Prévention - Sécurité**

- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- SST
- MAC SST

Formez-vous aux métiers d'avenir

« 85% des personnes souhaitent vivre à leur domicile le plus longtemps possible »

Les métiers de l'aide à la personne évoluent et doivent s'adapter à des situations qui se complexifient. Aujourd'hui les professionnels du maintien à domicile ont besoin d'allier des compétences relationnelles et des compétences techniques maintenues grâce à une actualisation permanente.

Êtes-vous prêt, par la formation, à développer, consolider et optimiser vos pratiques ? Auxilea répond à cet objectif !



Idéalement situé dans un quartier au cœur du Gérontopôle et des acteurs de la Silver économie. Facilement accessible en transports en commun avec un accès aux personnes à mobilité réduite.



DES PROFESSIONNELS QUI PARLENT A D'AUTRES PROFESSIONNELS

Nos formateurs sont issus du terrain. Ils connaissent et comprennent les réalités de ces métiers. Leur expertise apportera les savoirs et les savoir-faire (cas concrets, mises en situations, mutualisation d'expériences...). Ainsi, vous développerez les compétences nécessaires à l'exercice professionnel.



Un espace de 180 m² aménagé avec nos partenaires APIS et COPN tenant compte des réalités des accompagnements à domicile.

Des plateaux techniques (cuisine pédagogique, salle de bain, chambre) équipés de matériel domotique et d'aides techniques avec pour objectifs :

- La promotion des solutions d'autonomie et d'accessibilité facilitant l'intervention des professionnels pour garantir la prévention et la sécurité
- L'acquisition des savoir-faire procéduraux pour une utilisation dans les situations de maintien à domicile



Présence d'un référent handicap qui a pour mission d'adapter les modalités pédagogiques pour permettre l'accès à la formation à toute personne en situation de handicap.

Formations Socle

- Entretien du cadre de vie
- Entretien du linge et repassage
- Equilibre alimentaire et aide aux repas
- Hygiène corporelle et aide à la toilette - niveau 1
- Posture Professionnelle dans la relation d'aide
- Vieillesse normale et pathologique
- Mobilisation / Transfert / TMS - Niveau 1
- Sensibilisation au handicap

Formations Expert

- Mobilisation / Transfert / TMS - Niveau 2
- Devenir Tuteur
- La maladie d'Alzheimer
- Hygiène corporelle et aide à la toilette - niveau 2
- Pratique culinaire

Qualité de vie au travail Prévention Sécurité

- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- SST
- MAC SST

Formation sur mesure

- Modalités pédagogiques adaptées à vos besoins (présentiel, distanciel, hybride)



02.28.29.23.73

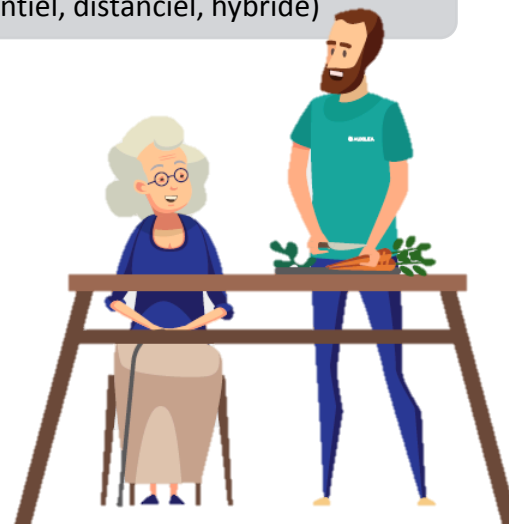


contact@auxilea.com



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été décernée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation





Formations Socle

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

La finalité de la formation « Entretien du cadre de vie » est de renforcer et de développer les savoirs et les savoirs faire de l'aide à domicile, dans le but de maintenir un cadre de vie répondant aux besoins de confort et de sécurité.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures
Distanciel
Formation hybride



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Connaître les différents produits, le matériel d'entretien et leur utilisation
- Connaître et appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie
- Connaître et appliquer les règles de sécurité
- Sensibiliser à une démarche éco-citoyenne

LE PROGRAMME

- Sensibilisation à la spécificité du contexte d'intervention (domicile privé de la personne, lieu où s'inscrit et se construit l'identité).
- Découverte des catégories de produits d'entretien et du matériel.
- Connaissance pour une utilisation dans des conditions optimales.
- Découverte des protocoles d'entretien du cadre de vie
- Mises en situation pour appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie en utilisant les produits et le matériel et en s'adaptant aux différents contextes.
- Sensibilisation au travail en sécurité (connaissance des pictogrammes de dangers, respect des dosages des produits, risques professionnels liés à l'exercice professionnel)
- Sensibilisation à une démarche éco-citoyenne.

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE

La finalité de la formation « Entretien du linge et repassage » est de renforcer et développer les savoirs et les savoir-faire de l'aide à domicile dans le but d'entretenir le linge du bénéficiaire, tout en respectant ses habitudes de vie et ses attentes



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
Distanciel
Formation hybride



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Différencier la composition textile des différentes pièces de linge pour choisir le mode d'entretien adapté
- Connaître les différents produits et matériel d'entretien du linge et les utiliser de manière optimale.
- Appliquer les étapes d'entretien du linge
- Travailler en appliquant les règles de sécurité
- Appliquer les règles d'une démarche éco citoyenne

LE PROGRAMME

- Découverte des fonctions du vêtement pour comprendre la place singulière du linge et du vêtement dans la vie quotidienne de la personne
- Connaissance sur la composition des textiles et sur les différents pictogrammes pour choisir le mode d'entretien du linge
- Connaissance et utilisation des produits et du matériel visant à intégrer des notions et des techniques facilitant l'exécution du travail
- Mises en situation pour appliquer les protocoles d'entretien du linge
- Mises en situation pour expérimenter les techniques de repassage et augmenter l'efficacité
- Sensibilisation au travail en sécurité (rappel des pictogrammes de dangers, respect des dosages des produits, risques professionnels liés à l'exercice professionnel)
- Information sur les gestes « éco-citoyen » réduisant l'impact écologique

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

HYGIÈNE CORPORELLE ET AIDE A LA TOILETTE – Niveau 1

La finalité de la formation « Hygiène corporelle et aide à la toilette – Niveau 1 » est de développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être de l'Aide à domicile, dans le but d'accompagner la personne aidée dans le maintien de son hygiène corporelle.



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
 Distanciel : aspect théorique
 → 3,5 heures (pouvant être
 associé avec 3,5 heures de
 pratique)



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Formatrice avec une
 expérience du domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique

Simulateur de vieillissement



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Appréhender les notions fondamentales pour garantir un accompagnement bienveillant aux actes d'hygiène
- Connaître et expérimenter les protocoles d'hygiène corporelle et d'aide à la toilette
- Développer des capacités techniques et relationnelles
- Être capable de repérer les situations à risque

LE PROGRAMME

- Sensibilisation au positionnement de l'aide à domicile dans l'accompagnement des soins d'hygiène « acte technique et relation d'aide »
- Acquisition de savoirs sur des notions fondamentales pour réaliser cet accompagnement : notions de besoin, découverte des fonctions vitales, la proxémie, bases de la communication verbale et non verbale
- Connaissance des fonctions de l'hygiène corporelle et l'aide à la toilette : rôle de la peau et du toucher, valorisation de la personne
- Découverte des différents protocoles permettant le maintien de l'hygiène corporelle
- Mise en pratique des techniques d'hygiène et de confort en fonction des situations : toilette au lavabo, douche, rasage, aide à la mobilité...

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

EQUILIBRE ALIMENTAIRE ET AIDE AUX REPAS

La finalité de la formation « Equilibre alimentaire et aide aux repas » est de renforcer et de développer les savoirs et les savoir-faire de l'aide à domicile pour lui permettre de réaliser une alimentation adaptée aux besoins des personnes accompagnées



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
 Distanciel (synchrone) : 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie Sociale
 et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Délimiter le rôle de l'Aide à domicile dans les interventions liées à la préparation et l'aide aux repas
- Maîtriser les apports nutritionnels recommandés et être capable de les appliquer pour répondre aux besoins des personnes en fonction des pathologies
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires
- Appliquer les techniques d'aide aux repas en fonction des difficultés pour s'alimenter

LE PROGRAMME

- Sensibilisation des Aides à domicile sur les représentations en lien avec l'alimentation
- Information sur les bases de l'équilibre alimentaire pour élaborer des repas adaptés aux besoins des personnes
- Transmission des notions d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas
- Repérage des pathologies qui nécessitent des accompagnements spécifiques afin d'ajuster la réponse alimentaire
- Connaissance sur les possibilités d'enrichissement des repas
- Découverte des techniques qui facilitent et sécurisent la prise des repas

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

POSTURE PROFESSIONNELLE DANS LA RELATION D'AIDE

La finalité de la formation « Posture professionnelle dans la relation d'aide » est de renforcer et de développer les savoirs et les savoir-faire relationnels de l'aide à domicile dans le but, lors des interventions, d'adopter la bonne distance professionnelle et de développer des stratégies



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Etre capable d'appréhender les dimensions de la relation d'aide
- Etre capable de repérer les essentiels de la posture professionnelle dans la relation d'aide
- Etre capable de se positionner dans sa fonction d'intervenant à domicile

LE PROGRAMME

- La notion de posture professionnelle : comprendre et définir les dimensions liées à la posture professionnelle, et permettre à l'intervenant à domicile de se situer et se construire en tant que professionnel
- Réflexion sur les fondamentaux des métiers de la relation d'aide : identité professionnelle, processus et étapes de la relation d'aide, techniques de communication liées à la relation d'aide (verbale et non-verbale), juste distance professionnelle
- Consolidation du positionnement de l'intervenant à domicile dans la relation d'aide : apprendre à poser un cadre d'intervention, en connaître les limites (construire et consolider sa posture professionnelle)
- Sensibilisation à la maltraitance et la bientraitance

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

MOBILISATION – TRANSFERT – PRÉVENTION TMS NIVEAU 1

La finalité de la formation est de favoriser l'acquisition d'une culture de la prévention pour mieux protéger la santé des professionnels exerçant en service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun



Ergothérapeute expérimentée

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

2 lits médicalisés

1 fauteuil roulant

1 lève personne

1 verticalisateur électrique

L'ergothérapeute apporte les aides techniques



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'intérêt des actions préventives
- Connaître les notions d'ergonomie et d'ergomotricité
- Apprendre et intégrer les techniques de mobilisation
- Identifier et utiliser les aides techniques au transfert
- Améliorer la qualité de vie au travail et diminuer les accidents liés aux TMS

LE PROGRAMME

Partage des représentations sur les domaines de la prévention

- Contextualisation et définition de la santé au travail
- Chiffres clés et réglementation

Compréhension des troubles musculo-squelettiques

- Définition des TMS et rappels anatomiques
- Explication de la prévention des risques de douleurs au rachis
- Pré-requis à une bonne condition physique et à l'hygiène musculaire

Notions d'ergonomie au travail et principes d'ergomotricité

- Compréhension du capital santé
- Techniques de mobilisation au lit (rehaussement/retournement)
- Techniques couché-assis-debout

Présentation, essai et analyse critique des aides techniques au transfert

- Drap de glisse, barre latérale de redressement au lit, lève-personne et verticalisateur électrique

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Au début : auto-évaluation sur les problématiques liées aux TMS
- ✓ Pendant : évaluation « formative » avec mises en situations concrètes
- ✓ A la fin : évaluation finale des acquis et mesure de la satisfaction
- ✓ Attestation de formation

VIEILLISSEMENT NORMAL ET PATHOLOGIQUE

La finalité de la formation « Vieillesse normale et pathologique » est d'appréhender la prise en charge du vieillissement et des pathologies associées, dans le but d'adapter son accompagnement



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative
Prise en compte de l'expérience des
stagiaires
Simulateur de vieillissement



➤ Locaux accessibles aux
personnes à mobilité réduite
➤ Adaptation des formations
pour les personnes en situation
de handicap par notre référent
handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier les différentes dimensions du vieillissement
- Repérer les caractéristiques du vieillissement normal et pathologique
- Répertorier les pathologies du grand âge
- Appréhender le vieillissement par l'expérimentation pour ajuster ma pratique professionnelle

LE PROGRAMME

- Emergence des représentations sur le vieillissement
- Présentation d'un état des lieux du vieillissement
- Identification des causes et conséquences du vieillissement sur la santé et le quotidien de la personne
- Repérage des pathologies associées au vieillissement
- Expérimentation des répercussions liées au vieillissement par des mises en situation avec le simulateur de vieillesse
- Transposition dans ma pratique professionnelle

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

SENSIBILISATION AU HANDICAP

La finalité de la formation « Sensibilisation au handicap » est de connaître les différents handicaps, dans le but, pour l'intervenant à domicile, d'appréhender les adaptations possibles, et ajuster son accompagnement à domicile.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale -
Référent handicap

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier les différentes dimensions du handicap
- Connaître le cadre réglementaire
- Répertorier les différents handicaps et leurs caractéristiques
- Appréhender le handicap par l'expérimentation

LE PROGRAMME

- Emergence des représentations sur le handicap
- Présentation d'un état des lieux du handicap
- Repérage des typologies du handicap
- Identification des causes et conséquences du handicap dans la vie quotidienne de la personne aidée
- Expérimentation des répercussions liées au handicap par des ateliers sensoriels et des mises en situation

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation



Formations Expert

PRATIQUE CULINAIRE

La finalité de la formation « Pratique culinaire » vise l'apprentissage et/ou la consolidation des techniques de base, dans le but d'être capable de réaliser des repas adaptés aux besoins des personnes accompagnées



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



6 stagiaires maximum

Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Cuisine pédagogique



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Acquérir et/ou consolider les techniques culinaires de base en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité
- Réaliser un repas équilibré avec un budget alimentaire restreint
- Réaliser des techniques culinaires adaptées aux pathologies du vieillissement

LE PROGRAMME

- Acquisition de savoirs sur les techniques culinaires de base : mode de préparation, de cuisson, de transformation d'un aliment brut en préparation culinaire
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire
- Mise en pratique des techniques culinaires : réalisation de préparations à partir de fiches techniques suivant différents modes de cuisson, évaluation organoleptique des aliments et des préparations.
- Mise en pratique des techniques culinaires en fonction des réalités d'intervention : règles d'organisation (dans l'espace et dans le temps), hygiène et de sécurité (risques alimentaires), des conditions matérielles et financières (budget, courses), des publics accompagnés (habitudes de vie, pathologies)

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

HYGIÈNE CORPORELLE ET AIDE A LA TOILETTE – Niveau 2

La finalité de la formation « Hygiène corporelle et aide à la toilette - Niveau 2 » est d'approfondir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être de l'Aide à domicile, dans le but d'accompagner la personne aidée en perte d'autonomie dans le maintien de son hygiène corporelle.



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
 Distanciel : aspect théorique
 → 3,5 heures (pouvant être associé avec 3,5 heures de pratique)



10 stagiaires maximum



Prérequis : expérience dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie



Formatrice avec une expérience dans le domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique

Simulateur de vieillissement



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Actualiser les notions fondamentales pour garantir un accompagnement bienveillant aux actes d'hygiène
- Adapter les protocoles d'hygiène corporelle et d'aide à la toilette en fonction des spécificités du public rencontré
- Mettre en œuvre les capacités techniques et relationnelles
- Repérer les situations à risque, les prévenir, les gérer

LE PROGRAMME

- Consolidation du positionnement de l'aide à domicile dans l'accompagnement des soins d'hygiène « acte technique et relation d'aide »
- Approfondissement des notions fondamentales : notion de besoin, fonctions vitales, proxémie, techniques de communication verbale et non-verbale
- Approche de quelques situations nécessitant un accompagnement spécifique lors d'une aide à la toilette
- Mise en pratique des techniques d'hygiène et de confort en fonction des situations : toilette au lit, toilette au lavabo, douche, réalisation d'un change, rasage, aide aux transferts et à la mobilité, utilisation des aides techniques...

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation de positionnement en amont de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

DEVENIR TUTEUR

La finalité de la formation « Devenir tuteur » est de permettre au salarié exerçant un rôle de tuteur d'acquérir et de consolider les compétences de base nécessaires à l'exercice de cette fonction. Cette formation vise l'opérationnalité en impliquant le salarié dans une démarche d'appropriation d'outils facilitant l'accompagnement



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Expérience dans le secteur social et/ou médico-social de 12 mois



Formateur avec une expérience de terrain auprès des intervenant.es à domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Expérimentation Grille Tutorat



➤ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Se positionner en tant que tuteur
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire
- Communiquer positivement avec le stagiaire
- Construire un parcours adapté aux besoins du stagiaire
- Utiliser des outils pour évaluer et faciliter la progression du stagiaire

LE PROGRAMME

- Identifier les enjeux liés au tutorat
- Identifier son rôle et ses motivations
- Repérer les fonctions du tuteur
- Evaluer les besoins du tutoré et construire les étapes de son parcours
- Transmettre : Quoi et Comment ?
- Acquérir des bases pour construire une relation bienveillante et gérer les situations difficiles
- Evaluer les capacités du tutoré : utilisation *d'un outil de repérage des actions en situation professionnelle*
- Apprendre à formuler une évaluation

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation de positionnement en amont de la formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

MALADIE D'ALZHEIMER

La finalité de la formation « Maladie d'Alzheimer » est de mieux connaître la maladie, de renforcer et de développer les savoirs et les savoir-faire de l'Aide à domicile dans le but de répondre aux besoins singuliers des personnes développant une maladie neurocognitive



Aide à domicile



2 journées – 14 heures



10 stagiaires maximum



Expérience à domicile souhaitable



Conseillère en Economie Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative
Prise en compte de l'expérience des stagiaires



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Acquérir des savoirs et des savoir-faire permettant de développer une communication adaptée avec la personne qui présente des troubles cognitifs
- Acquérir des savoir-faire qui prennent appui sur les activités ordinaires et les activités essentielles pour stimuler et conserver les acquis de la personne
- S'approprier des techniques pour mettre en œuvre des activités adaptées qui soutiennent l'autonomie de la personne
- Acquérir les réflexes en matière de respect des droits de la personne accompagnée et de son entourage

LE PROGRAMME

- Connaissance des facteurs favorisant l'apparition de la maladie
- Approfondissement des différents stades et symptômes de la maladie
- Repérage des incidences dans la vie quotidienne de la personne et des proches aidants
- Découverte et appropriation de techniques facilitantes pour la prise en charge quotidienne de la personne
- Dédramatisation des accompagnements complexes par des mises en situation professionnelles favorisant l'expression des difficultés
- Aide à la prise de distance pour prévenir l'usure professionnelle liée à la charge mentale

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

MOBILISATION – TRANSFERT – PRÉVENTION TMS NIVEAU 2

La finalité de la formation « Mobilisation – Transfert – Prévention TMS niveau 2 » est de renforcer l'acquisition d'une culture de la prévention pour mieux protéger la santé des professionnels exerçant en service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun



Ergothérapeute expérimentée

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

2 lits médicalisés

1 fauteuil roulant

1 lève personne

1 verticalisateur électrique

L'ergothérapeute apporte les aides techniques



➤ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Prévenir les risques d'accidents et d'absentéisme liés aux TMS
- Adapter les actions préventives dans le contexte professionnel à domicile
- Identifier, préserver et stimuler les capacités résiduelles des seniors
- Analyser l'environnement domiciliaire pour adapter les conditions de travail

LE PROGRAMME

Analyse des situations complexes de travail vécues comme difficiles

- Compréhension des critères et des signes avant-coureurs
- Analyse des gestes et des postures professionnels

Perfectionnement des techniques de mobilisation « assis-assis »

- Transferts fauteuil-WC, fauteuil-voiture, installation à table

Perfectionnement des techniques de mobilisation au fauteuil

- Rehaussement, translation, verticalisation

Perfectionnement des techniques d'accompagnement à la marche

- Choix et utilisation de la canne
- Sensibilisation des aides à la mobilité

Perfectionnement de l'utilisation des aides techniques au transfert

- Guidon de transfert, disque pivotant, coussin antiglis
- Sensibilisation à l'aménagement du domicile et des aides techniques
- Présentation d'étude de cas (changement baignoire en douche, etc.)

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Au début : auto-évaluation sur les problématiques liées aux TMS
- ✓ Pendant : évaluation « formative » avec mises en situations concrètes
- ✓ A la fin : évaluation finale des acquis et mesure de la satisfaction
- ✓ Attestation de formation



Qualité de vie au
travail
Prévention
Sécurité

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

La finalité de la formation « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres » vise par la connaissance de ses propres besoins à mettre en place des moyens de protection lors de l'identification de signaux d'alerte liés à des situations d'accompagnement



Aide à domicile



2 journées – 14 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Responsable de secteur
expérimenté et formé à
l'andragogie

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des
stagiaires

Mise en situation à partir des expériences
professionnelles des apprenants



- Locaux accessibles aux
personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations
pour les personnes en situation
de handicap par notre référent
handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier ses forces pour prévenir la fatigue physique et psychologique
- S'approprier les mécanismes de la relation avec les autres pour maintenir des relations positives et constructives
- Repérer les vecteurs du maintien du bien-être
- S'approprier les outils facilitateurs de son bien-être

LE PROGRAMME

- Identification des ressources internes et externes pour rester à l'écoute de soi
- Sensibilisation aux outils de relaxation pour réguler son stress et renforcer sa motivation
- Découvrir des méthodes de communication bienveillante
- Expérimenter et analyser les mécanismes de la relation avec les autres
- Evaluation des gains et outils facilitateurs du bien-être dans l'activité professionnelle

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Participer à la maîtrise des risques professionnels dans sa structure et aux actions de secours en cas d'accident



Tout salarié



2 journées – 14 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Formateur certifié INRS

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Matériel de simulation

Documents INRS



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Se situer en tant que sauveteur secouriste dans sa structure
- Se positionner en tant que préventeur dans sa structure
- Adopter la conduite à tenir en cas d'accident

LE PROGRAMME

[En toutes situations]

Acteur Prévention :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Participer à une démarche de prévention (définitions, Mécanisme d'Apparition du Dommage)
- Connaître l'articulation du dispositif SST avec les acteurs de sa structure

[En cas d'accident]

Acteur Secours :

Protéger, Examiner, Faire Alerter, et Secourir la/les victimes

8 modules de secours :

- Une victime saigne abondamment
- Une victime s'étouffe
- Une victime ne répond pas et ne respire pas
- Une victime ne répond pas mais respire
- Une victime se plaint de malaise
- Une victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- Une victime se plaint d'une plaie
- Une victime se plaint d'une brûlure

CERTIFICATION

[Validité de 24 mois]

Evaluation :

- Mise en situation d'accident de travail simulé
- Restitution du rôle d'acteur prévention du SST

MAC SST (SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL)

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur sauveteur secouriste du travail



Tout salarié



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Certificat SST de moins de 2 ans



Formateur certifié INRS

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Matériel de simulation

Documents INRS



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser ses compétences en tant que sauveteur secouriste dans sa structure
- Confirmer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure
- Savoir intervenir et porter secours en cas d'accident

LE PROGRAMME

Mise à jour des connaissances en prévention des risques professionnels

Acteur Prévention :

- Analyse des accidents de travail de sa structure
- Réflexion sur les mesures de prévention
- Evaluation de la démarche de prévention (protocoles internes santé et sécurité)

Mise à jour des connaissances secours

Acteur Secours :

Protéger, Examiner, Faire Alerter, et Secourir la/les victimes

8 modules de secours :

- Une victime saigne abondamment
- Une victime s'étouffe
- Une victime ne répond pas et ne respire pas
- Une victime ne répond pas mais respire
- Une victime se plaint de malaise
- Une victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- Une victime se plaint d'une plaie
- Une victime se plaint d'une brûlure

CERTIFICATION

[Validité de 24 mois]

Evaluation :

- Mise en situation d'accident de travail simulé
- Restitution du rôle d'acteur prévention du SST

Modalités pédagogiques – Formations à distance

Programmes catalogue

Equilibre
alimentaire et
aide aux repas

Module : 3,5 heures
2 séquences à réaliser

Travail en autonomie

Entretien du
linge et
repassage

Module : 3,5 heures
7 séquences à réaliser

Travail en autonomie

Entretien du
cadre de vie

Module : 3,5 heures
7 séquences à réaliser

Travail en autonomie

Hygiène
corporelle et
aide à la toilette

Module : 3,5 heures
5 séquences à réaliser

Travail en autonomie



Une assistance technique et pédagogique est mise à disposition pour tous les modules de formation à distance



Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 02.28.29.23.73 ou par mail contact@auxilea.com



Désignation

AUXILÉA est un organisme de formation spécialisé dans les métiers de l'aide à la personne, situé au 28 bis, Quai François Mitterrand 44200 NANTES – (RCS Nantes B 851 883 074). Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440878544 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales (ci-après « **CG** ») s'appliquent à l'ensemble des commandes de prestations de formation passées par les clients agissant dans le cadre de leur activité professionnelle et non à titre individuel (ci-après « **Client** ») auprès d'AUXILÉA.

Le fait de passer commande ou de signer la convention de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CG qui peuvent être complétées ou amendées par des conditions particulières convenues dans un document négocié et signé par AUXILÉA et le Client. Toute autre document ou condition du Client qui n'a pas fait l'objet d'une acceptation écrite d'AUXILÉA, ne peut être applicable ni prévaloir sur les présentes CG.

Article 2 – Commande de formation - Inscription - Devis – Attestation

Le contrat ayant pour objet la formation par AUXILÉA (ci-après « **Contrat** ») n'est conclu qu'après confirmation écrite de la commande par AUXILÉA, envoi d'un exemplaire de la convention de formation signée par le Client le cas échéant, et qu'après encaissement effectif de tout acompte convenu entre les parties. AUXILÉA se réserve le droit de ne pas commencer les prestations avant le retour d'un exemplaire signé par le Client. Chaque contrat est personnel et ne peut être transmis ou cédé à un tiers. A l'issue de la formation, AUXILÉA remet une attestation de formation au stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, AUXILÉA lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Article 3 – Conditions tarifaires

Les prix des formations sont indiqués en euros, HT et TTC, selon le taux de TVA en vigueur. Tout module ou parcours de formation commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par AUXILÉA.

Article 4 – Facturation - Règlement - Modalités de paiement

En cas de prise en charge totale ou partielle du règlement par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de son organisme et de s'assurer de la validité de cette demande. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et au plus tard un jour ouvrable avant le début de la formation. Sans cette information, AUXILÉA facture la totalité de la prestation de formation au Client. Dans l'hypothèse où le financeur ne prend pas en charge la formation, que ce soit partiellement ou totalement et quel que soit le motif, le Client reste redevable envers AUXILÉA du montant non pris en charge lequel est facturé directement au Client.

Une copie de la feuille d'émargement attestant de la présence du stagiaire est adressée au Client après chaque action de formation.

La facture est adressée au Client ou à l'OPCO à la fin de la session de formation. Les paiements à AUXILÉA doivent être effectués sous 10 jours ouvrables par chèque ou par virement.

Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal et l'exigibilité immédiate des sommes dues par le Client même à terme. Le Client devra également verser l'indemnité légale forfaitaire pour recouvrement d'un montant de 40 € par facture et rembourser tous les frais occasionnés par le défaut ou retard de paiement. En cas de retard de paiement, AUXILÉA pourra également suspendre jusqu'au complet paiement des factures, les commandes en cours et ses prestations, sans préjudice de toute autre demande.

Article 5 - Report ou remplacement d'un participant

Sous réserve d'une notification du Client adressée par écrit (mail ou courrier) à AUXILÉA au moins 5 jours ouvrables avant le début de la formation, AUXILÉA offre au Client, la possibilité :

- de reporter une fois l'inscription d'un stagiaire à une formation ultérieure,
- de remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Article 6 – Effectif

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité.

Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de conclusion des contrats avec les clients. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. AUXILÉA peut proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Article 7 - Report - Annulation

7.1 Du fait d'AUXILÉA :

Pour des raisons d'organisation ou d'ordre pédagogique, AUXILÉA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, dans le cas où :

- le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation,
- AUXILÉA ou le formateur fait état d'un empêchement dû à un cas de force majeure ou à des circonstances hors de leur contrôle (maladie, accident, intempéries, évolution ou résurgence de l'épidémie de Coronavirus...).

Dans ce cas, le Client en sera informé dès que possible. En l'absence de report accepté par le Client, seules les prestations effectivement réalisées seront facturées au Client à due proportion de leur prix prévu au Contrat. Aucune indemnisation ne sera due au Client à ce titre.

7.2 Du fait du Client :

En cas d'annulation du fait du Client ou du stagiaire inscrit, pour quel que motif que ce soit :

- Plus de 15 jours ouvrables avant le début de la formation : aucune indemnité de dédit ne sera facturée au Client.

- Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le début de la formation : une indemnité de dédit égale à 50% du prix TTC de la formation sera facturée au Client

- Moins de 7 jours ouvrables avant le début de la formation : une indemnité de dédit égale à 100% du prix TTC de la formation sera facturée au Client.

Le Client s'engage à informer par écrit AUXILÉA dès que possible.

Article 8 – Horaires et Accueil

Sauf indication contraire portée sur la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures. Les formations se déroulent de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux d'AUXILÉA accueillent les stagiaires de 8h30 à 17h15.

Article 9 – Responsabilités

AUXILÉA s'engage à fournir ses prestations avec diligence et soin raisonnables dans le cadre d'une obligation de moyens. AUXILÉA sera responsable uniquement des dommages directs et prévisibles résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non. En toutes hypothèses, la responsabilité globale d'AUXILÉA encourue au titre ou à l'occasion du Contrat, quel que soit son fondement, sera limitée au prix total réglé par le Client pour le Contrat.

Article 10 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des prestations, leurs contenus (supports de formation et d'évaluation, etc.) et les informations mises à disposition des stagiaires, quel que soit leur support ou leur mode de communication (ci-après « **Contenus** »), sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. La mise à disposition de Contenus n'emporte aucun transfert de droit de propriété de quelle que sorte que ce soit, sur ceux-ci au profit du Client ou des stagiaires. Il est notamment strictement interdit au Client et aux stagiaires de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, prêter, louer et/ ou autrement distribuer les Contenus, et plus généralement de faire toute exploitation non autorisée expressément au préalable par AUXILÉA. AUXILÉA accorde aux stagiaires, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation personnelle et non exclusive du ou des supports de formation fournis. Les stagiaires ont le droit d'effectuer une copie de ce support pour leur usage personnel à des fins d'étude. Le Client se porte fort du respect des stipulations du présent article par les stagiaires qu'il inscrit.

Article 11 – Protection des données à caractère personnel

11.1 Dans le cadre du Contrat et de la réalisation des formations, AUXILÉA peut collecter des données à caractère personnel, en particulier concernant l'identité des stagiaires, leur(s) diplômes et parcours professionnels, le déroulement de leur formation, etc. AUXILÉA est responsable du traitement. Ces informations peuvent être partagées au sein des différents services d'AUXILÉA, notamment responsables pédagogiques, secrétariat et comptabilité. Elles peuvent être également transmises au Client, aux Opérateurs de Compétences (OPCO), à la DIRECCTE et autres autorités compétentes dans le cadre et conformément à la réglementation applicable. Le traitement de ces

informations est nécessaire à l'exécution du Contrat et permet également à AUXILÉA de remplir ses obligations réglementaires et légales. Les informations sont conservées par AUXILÉA pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement, c'est-à-dire pendant la durée de la formation, avec une conservation en archivage pour une durée conforme aux dispositions applicables en matière de prescription.

11.2 Les personnes dont les informations personnelles sont traitées, disposent sur celles-ci d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès d'AUXILÉA. Le Client s'engage à informer les stagiaires de leurs droits tels que rappelés au présent article.

Article 12 – Règlement des litiges

En cas de litige survenant entre le Client et AUXILÉA, AUXILÉA et le Client s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, tout différend relatif au Contrat, aux formations d'AUXILÉA ou de manière générale aux relations entre les parties, sera soumis aux tribunaux compétents de Nantes, sous réserve de l'application de règles de compétence exclusive.

Centre de formation AUXILÉA
28 bis quai François Mitterrand 44200 Nantes
Mail : contact@auxilea.com
Tel : 02.28.29.23.73

